



Enfants en justice

XIX–XX^e siècles

Pour citer cet article :

Archives diplomatiques de La Courneuve, fonds de la Zone française d'occupation en Allemagne et en Autriche, lettre d'un mineur en vue de sa libération conditionnelle, 1949.

envoyé le 6/8/95

Je fus le 11.10.1946 condamné par le tribunal militaire de Heustadt pour tentative de vols avec effraction à l'éducation surveillée jusqu'à majorité.

Après ma condamnation je fus envoyé à la maison d'arrêt de Heustadt et le 14.11.1946 transféré au centre de Rééducation de Landau - Queichheim. Dans cette maison j'ai pu apprendre le métier d'imprimeur et passer le diplôme de compagnon, avec la mention "bien".

Je fus le 13.7.1949 ^{pour motifs confessionnels protestants} transféré au centre de Rééducation de Scheuern. Le 14.11.1949

je fus transféré sur l'avis de la Direction de la Justice Française au centre de Rééducation Schloss - Ardeck à Gau-Algesheim.

Je suis âgé de 19 ans et j'ai pu pendant ma longue détention réfléchir à ma grave la gravité de mon acte. Aujourd'hui j'ai compris mon erreur et m'en repens sincèrement.

Malgré les démarches de la Direction du centre afin de me trouver une place dans une imprimerie de la ville, il résulte ^{ne} ~~actuellement~~ qu'il est impossible de trouver la ^{du travail} ~~possibilité de travailler~~ dans mon métier.

J'ai la ferme résolution de devenir un honnête homme et ma détention m'a beaucoup aidé à reprendre le droit chemin. Ma famille se composant de mes parents et ^{quatre} ~~trois~~ enfants se trouvent actuellement dans une situation bien près de la misère.

mon père et une de mes frères sont en chômage.
Il m'est très pénible de ne pouvoir aider par mon travail
ma famille.

Je possède la certitude de trouver du travail dans
une imprimerie et par suite de pouvoir aider financière-
ment mes parents.

Je prie ~~les Juges~~ les services de la Justice Française
~~d'agréer avec indulgence~~
de bien vouloir me faire grâce du reste de ma peine

lundi | Reste
| téléphone jugeant [redacted]
lundi | Heustadt
| téléphoner au parquet
| signé (jugement) Heustadt

lundi - 27. Juin 1950
+ téléphoné à Heustadt -

lundi 28

Personne ne répond
greffier me disant avoir
envoyé 1 lettre arbitraire
" " mais de
Londres
Häpfer sans travail.

Jeudi 29
Président au Tribunal: a envoyé 1 lettre à Arbitraire
etc

La mère de Häpfer cherche elle
même une place à Londres
doit aller voir au Centre de Londres. Quid
hein

esp. de trouver une place.

Wüstgenied.